

Inscriptions RETRAITE SPORTIVE d'YTRAC pour la saison 2022-2023.

Attention quelques modifications :

- Création du cours de **Activ'Mémoire**, le vendredi à 9h30.
- Le cours de **Gym Douce** est déplacé du **mardi 16h30 au mardi 11h**.
- Notre cotisation de base est modifiée. **Elle passe à 42€.**

A renvoyer :

Feuille 6 : bulletin d'adhésion + consentement et Droit à l'image + Assurance complémentaire facultative. Merci de bien signer toutes les cases prévues à cet effet (en rouge).

Feuille 7 : Certificat médical (à faire signer et tamponner par le médecin)
ou attestation de santé (votre signature)

Nous insistons sur **l'intérêt d'utiliser ce modèle de CM**. Il vous permet, à l'inverse d'un CM où les activités sont nominatives, de pouvoir découvrir, en cours d'année, d'autres activités, même si vous ne les avez pas cochées lors de votre inscription.

Tout dossier incomplet ne pourra pas être traité et sera mis de côté.

En cas de problème ou question, Nicole vous joindra par tel ou mail.

Pour tout renseignement, vous pouvez aussi me joindre : 06 88 36 83 67

- 1- **Remplissez bien le bulletin d'adhésion**, très lisiblement (adresse mail en particulier).
Cochez bien les activités que vous envisagez de pratiquer.
Choisissez bien vos horaires de gym et d'aquagym.
- 2- **Certificat médical.**
Il est **obligatoire** pour les **nouveaux** adhérents.
Pour les **renouvellements**, le certificat médical peut être valable 3 ans.
Si toutes vos réponses au questionnaire de santé sont négatives, merci de nous retourner l'attestation.
Si l'une au moins de vos réponses est positive, merci de voir votre médecin et de fournir un nouveau CM.
Si vous avez reçu un message de Nicole, vous devez renouveler votre CM.
- 3- **Assurance FFRS.**
L'assurance de base est bien comprise dans votre cotisation de 42€.
Facultatif : Deux options complémentaires vous sont proposées, l'une à 5,22€, l'autre à 27€.
Cependant, nous attirons votre attention sur celle à 27€, elle peut être intéressante, en cas d'accident, si votre matériel sportif de valeur n'est pas assuré personnellement (vélo, ski, vêtements spécifiques...)
Quel que soit votre choix, (même négatif) vous devez nous retourner le **bordereau signé**, et la cotisation correspondante, si besoin.
- 4- **Autorisations.** Merci de bien remplir et signer le « Consentement au recueil et au traitement des données personnelles » et « l'autorisation d'utiliser votre image » pour nos différentes communications (une seule signature pour les deux). **C'est obligatoire.**
- 5- **Notre site : rs-ytrac**
En page d'accueil, les infos particulières, permanentes et importantes y sont déclinées.
Sur la page « blog » vous y trouverez des infos et compléments concernant la vie du club.
- 6- **Quand se réinscrire ?**
 - si vos activités ne concernent pas les activités payantes, c'est quand vous voulez, pendant l'été.
 - Pour l'aquagym, inscriptions entre le 15 et 30 août. Si les activités reprennent normalement, les listes doivent être faites avant le 3 sept. Si problème, vous serez avertis.
 - Pour la gym, être inscrit pour le premier cours.
 - Les inscrits au séjour d'Annecy doivent renvoyer leur dossier pour le 15 août.

Nous vous remercions de votre compréhension.

Pour le Comité directeur, La présidente : Michèle MAZARS